

En décembre 2022, vous aurez la possibilité de vous exprimer. Soutenez massivement la CGT afin qu'elle puisse faire entendre nos voix.

Nos luttes doivent se poursuivre car les atteintes à nos valeurs sont quotidiennes. VOTRE VOIX EST PRÉPONDERANTE pour changer les choses !

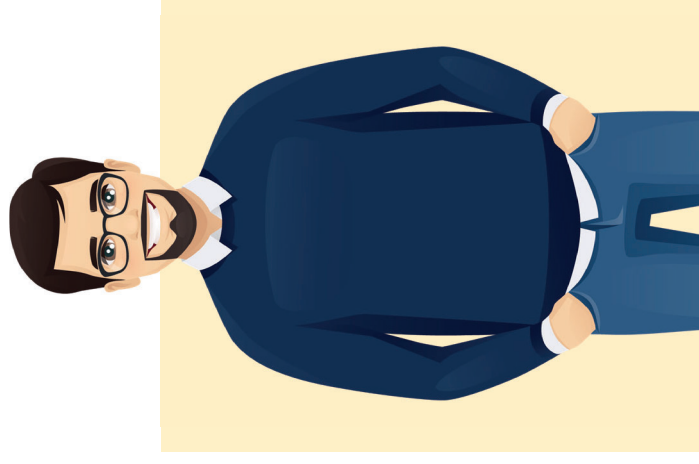


www.sante.cgt.fr



Facebook :
CGT - Santé Action Sociale

Adhérer à la CGT,
flashez le QR code



**Elections
professionnelles
dans la fonction
publique
hospitalière**

Adjoint

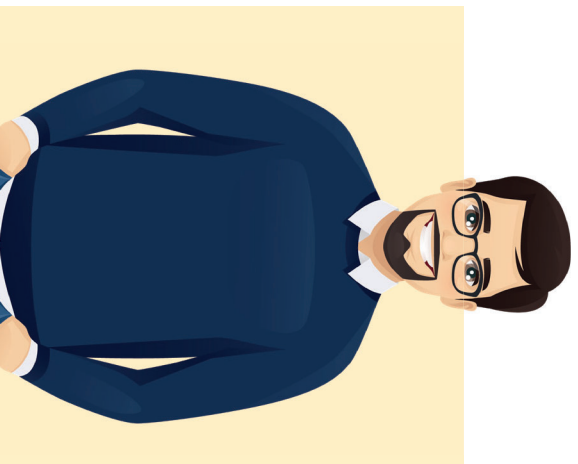
Administratif

Décembre 2022, je vote CGT !

Les politiques nationales et européennes suivies amènent à la dégradation de notre système de santé et à un changement de paradigme où le profit de quelques-uns remplace l'intérêt général et le bien-être de tous, patients comme professionnels de santé.



SALAIRES : Le gel de la valeur du point d'indice* a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de 11 % depuis 2010 (20 % depuis les années 2000). La CGT revendique une AUGMENTATION IMMÉDIATE de 300 € pour routes.
*Qui sert à calculer les salaires (votre indice multiplié par la valeur du point).



Un métier nécessitant un haut niveau de compétences et avec une grande diversité de tâches

Parallèlement, les formations professionnalisantes de santé sont dans le collimateur de nos « élites » : trop exigeantes, trop coûteuses. Il faudrait donc les réduire, les simplifier, les mutualiser, voire les contourner par des dispositifs qui prônent la reconnaissance des compétences par l'employeur et plus la qualification pérenne.

Cet engagement sur la voie d'une moins-disance généralisée conduit les adjoint·e·s administratif·ves à faire face à plus de difficultés pour sépanouir en exerçant dans de bonnes conditions leurs missions.

Autre sujet particulièrement prégnant : les fins du mois difficiles qui commencent de plus en plus tôt, car cette catégorie de personnel est restée en catégorie C.

Aujourd'hui, le niveau de compétences est Bac, Bac +2 voir plus pour une rémunération de catégorie C.

Le « SÉGUR » n'a rien apporté à ces professionnels.

Les Adjoint·e·s Administratif·ves sont souvent recruté·e·s et utilisé·e·s sur des postes de catégorie B (Adjoint des Cadres ou AMA) sans aucune compensation.

EMPLOI : La CGT revendique la création de 100 000 emplois sous statut à l'hôpital, 200 000 dans les Ehpad.

RETRAITE : La CGT revendique la retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec un départ anticipé à 55 ans à taux plein pour celles et ceux ayant exercé un métier pénible, insalubre ou à risques.

La CGT continue et continuera de porter ces revendications, afin d'obtenir une autre considération de cette catégorie d'agents, oubliés depuis des années dans le paysage hospitalier, notamment en agissant pour la reconnaissance des qualifications.

La CGT considère que les administratif·ves doivent trouver des réponses en termes de reconnaissance professionnelle, de déroulement de carrière pour avancer de façon linéaire, mais aussi d'amélioration des conditions de travail face à une intensification croissante de leurs tâches.

**LES ADJOINT·E·S ADMINISTRATIF·VE·S SONT ESSENTIEL·LE·S
AU BON FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE NOS ÉTABLISSEMENTS.**

Adjoint administratif

LA CGT REVENDIQUE



- La revalorisation de façon significative des grilles salariales
- Une évolution linéaire sur une seule grille et un seul grade afin d'accéder au dernier échelon de notre grade avant le départ à la retraite
- L'ouverture de concours internes et externes d'ADCH et d'AMA en fonction des nécessités des services
- Le recours aux nominations sur liste d'aptitude pour l'ensemble des établissements

**Décembre 2022,
VOTEZ POUR DES CANDIDAT·E·S CGT !**